




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2020-94**

**Séance publique du**

**24 juillet 2020**

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20200724- lmc1175077-DE-1-1
Date de signature : 30/07/2020
Date de réception : jeudi 30 juillet 2020
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL APPELÉS A SIÉGER AUX  
CONSEILS D'ADMINISTRATION DES CENTRES SOCIAUX ET ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ**

Le 24 juillet 2020 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 17/07/20, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Fabienne VINCENTI à Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Michael ZAZOUN à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES  
SERVICES  
Direction Citoyenneté et Proximité

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 JUILLET 2020

**Nomenclature : 5.3**  
Designation de représentants

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

**Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE**

**OBJET** : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL APPELÉS A SIÉGER AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES CENTRES SOCIAUX ET ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence développe depuis de nombreuses années un partenariat étroit avec les acteurs socioculturels de proximité participant à la mise en œuvre d'actions d'utilité sociale, éducative et culturelle sur l'ensemble du territoire communal.

Il s'agit notamment des centres sociaux (*agréés par la Caisse d'Allocations Familiales*) et des structures de proximité, répartis sur les différents quartiers de la Ville qui sont au cœur des préoccupations sociales en œuvrant au quotidien en direction d'un public intergénérationnel de plus en plus nombreux.

Les associations concernées sont en particulier les centres sociaux la Provence, ADIS-Les Amandiers, Lou Castéu, Marie-Louise DAVIN, Aix-Nord, Jean-Paul COSTE et la Grande Bastide ainsi que le centre Albert Camus, la Maison de Quartier la Mareschale, l'AITE et l'association du Planétarium Peiresc.

Il convient aujourd'hui de désigner chaque représentant municipal, parmi le Conseil Municipal nouvellement installé, amené à siéger en qualité de membre de droit dans les différents Conseils d'Administration des structures associatives ci-dessous libellées.

Associations	Elus municipaux désignés	
	Titulaires	Suppléants
Centre Social les Amandiers	2 élus	
Conseil d'Administration des Centres Sociaux et Equipements de Proximité Aix-Nord	2 élus	
Centre Social Marie-Louise DAVIN	2 élus	
Centre Social la Grande Bastide	1 élu	
Centre social LOU CASTEU	1 élu	1 élu
Centre Social La Provence	1 élu	1 élu
Centre Social Jean Paul. COSTE	1 élu	1 élu
MAISON DE QUARTIER LA MARESCHALE	2 élus	
Association de gestion CENTRE ALBERT CAMUS	1 élu	1 élu
Les Amis du PLANETARIUM PEIRESC	1 élu	1 élu
Association AITE	2 élus	

Enfin, en application des dispositions de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, une nomination ou une présentation est votée au scrutin secret et après deux tours, si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, à égalité de voix l'élection est acquise au plus âgé.

Toutefois, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pouvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidature, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant et il en est donné lecture par le maire.

Je vous demande, compte tenu de ces indications, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DÉCIDER** à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret à ces désignations,
- **PROCÉDER** à la désignation, dans les conditions précitées les représentants devant siéger au sein des Conseils d'Administration tels que précités.



DL.2020-94 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL APPELÉS A SIÉGER AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES CENTRES SOCIAUX ET ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 50
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le Maire,  
Maryse JOISSAINS MASINI



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

**RAPPORT N° 02.16 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU CONSEIL MUNICIPAL APPELES A SIEGER AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES CENTRES SOCIAUX ET EQUIPEMENTS DE PROXIMITE**

**LISTES DEPOSEES**

**LISTE « LA PASSION D'AIX »**

S JOISSAINS/ F TERME POUR LES AMANDIERS  
S JOISSAINS/ PAOLI POUR AIX NORD  
P MEGGIATO/ B DEVESA POUR CENTRES SOCIAUX CULTURELS ML.DAVIN  
E CHEVALIER POUR LA GRANDE BASTIDE  
S JOISSAINS TITULAIRE/ F TERME SUPPLEANTE POUR CENTRE SOCIAL LOU CASTEU  
S JOISSAINS TITULAIRE / M BENKACI SUPPLEANT POUR LA PROVENCE  
S JOISSAINS TITULAIRE / F VINCENTI SUPPLEANTE POUR JP COSTE  
S JOISSAINS/M BENKACI POUR LA MAISON DE QUARTIER LA MARESCHALE  
S JOISSAINS TITULAIRE / M BENKACI SUPPLEANT POUR LE CENTRE ALBERT CAMUS  
MP SICARD DESNUELLE TITULAIRE / JC GRUVEL SUPPLEANT POUR LE PLANETARIUM  
B BILLOT / S JOISSAINS POUR L'ASSOCIATION AITE

**LISTE « AIX AU CŒUR »**

PIERRE PAUL CALENDINI POUR TOUT LES CENTRES SOCIAUX

**RESULTATS**

**SONT ELUS A MAIN LEVEE ET A LA MAJORITE :**

**LISTE « LA PASSION D'AIX »**

S JOISSAINS/ F TERME POUR LES AMANDIERS  
S JOISSAINS/ PAOLI POUR AIX NORD  
P MEGGIATO/ B DEVESA POUR CENTRES SOCIAUX CULTURELS ML.DAVIN  
E CHEVALIER POUR LA GRANDE BASTIDE  
S JOISSAINS TITULAIRE/ F TERME SUPPLEANTE POUR CENTRE SOCIAL LOU CASTEU  
S JOISSAINS TITULAIRE / M BENKACI SUPPLEANT POUR LA PROVENCE  
S JOISSAINS TITULAIRE / F VINCENTI SUPPLEANTE POUR JP COSTE  
S JOISSAINS/M BENKACI POUR LA MAISON DE QUARTIER LA MARESCHALE  
S JOISSAINS TITULAIRE / M BENKACI SUPPLEANT POUR LE CENTRE ALBERT CAMUS  
MP SICARD DESNUELLE TITULAIRE / JC GRUVEL SUPPLEANT POUR LE PLANETARIUM  
B BILLOT / S JOISSAINS POUR L'ASSOCIATION AITE

Ont signé Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire,  
Président de séance et membres du conseil présents :

Compte-rendu de la délibération affiché le 30/07/20  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T)

« Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»